



Cher adhérent,

*Par votre adhésion, vous contribuez à mettre en valeur
tout le travail réalisé par le Monde de la Propreté,*

mais...

Connaissez-vous le Monde de la Propreté ?

Bénéficiez-vous de tous les avantages liés qu'il propose ?

En voici un bref aperçu :



INHNI
Organisme de formation
en alternance et continue
Site : <https://www.inhni.com>

CTIP Conseil
Centre d'expertise technique
Site : <https://www.ctip-proprete.fr>

FEP
Fédération des Entreprises de Propreté, d'hygiène
et services associés
Site : <https://www.federation-proprete.com>
> Le réseau des chambres régionales



Fare Propreté
Fonds d'innovation et de
développement économique et social
des entreprises de propreté
Site : <https://fare.asso.fr>

GEIQ Propreté
Groupement d'Employeurs pour
l'Insertion et la Qualification
Site : <https://geiqproprete.fr>

OC Propreté
Organisme certificateur
Site : <http://www.oc-proprete.fr>

« **Monde de la Propreté** » est la bannière sous laquelle se réunissent les acteurs du secteur, qui œuvrent pour la reconnaissance et le développement économique et social du secteur.

Par votre adhésion à la **FEP CSO**

Vous bénéficiez des services et accompagnements dédiés aux adhérents :



La veille
juridique :
newsletters
publications



L'assistance
téléphonique



Accès
premium au
site, modèles
à télécharger



Webinaires Formations
gratuits pour les adhérents

[Webinaires social](#)

[Webinaires éco et commercial](#)

[Webinaires égalité pro et diversité](#)

[Webinaires RSE](#)

[Webinaires Transition Ecologique](#)

[Webinaires Innovation et Transition numérique](#)

[Formations FEP & INHNI gratuites](#)

Par le versement de la cotisation conventionnelle au **FARE Propreté**

Vous bénéficiez d'un
accompagnement personnalisé :



Formations dirigeants :
Parcours HEC,
Formation IDRAC
et coaching du dirigeant,



Formation RSE et Club RSE,
Formation Transition écologique et outils
de déploiement dans votre entreprise : *mobilité,*
tri des déchets, Trajectoire Carbone, désinfection
raisonnée, ...

Accompagnement
par votre Déléguée
Régionale



Une aide concrète sur :

- la Santé et Sécurité au Travail,
- la diversité et
- l'égalité professionnelle,



Aides à l'apprentissage,
abondement aux aides
de l'Etat



Accompagnement sur votre plan de formation,
approfondissement des dispositifs d'emplois



Présentation des offres d'accompagnement
INHNI et GEIQ Propreté,



Un accompagnement
pour étoffer votre offre,
aborder les marchés
publics

fare
PROPRETÉ

Tous ces services évoluent...

Pour suivre les nouvelles actions et outils
proposés par le Monde de la Propreté,
voici les informations de suivis et de contacts :





Pour être certains que vous avez accès à tous ces services, il vous appartient de vérifier :

1. Le paiement de votre cotisation d'adhésion à la FEP CSO, si besoin d'infos, une adresse : comptabilite@fepcso.com
2. Le paiement de votre cotisation conventionnelle obligatoire au FARE Propreté :

Fare Propreté
(accord du 14 septembre 1999)

Contribution conventionnelle de **0,15%** de la masse salariale annuelle (telle que déclarée pour les obligations de participation à la formation professionnelle continue) (entreprise d'au moins 1 salarié).

Pour savoir si vous êtes à jour :

- L. FATRAS, Régions Centre, Auvergne et Midi-Pyrénées : l.fatras@fare-proprete.fr;
- M. CLOAREC, Région Nouvelle Aquitaine : m.cloarec@fare-proprete.fr

Pour récupérer votre bordereau de cotisation conventionnelle obligatoire au FARE Propreté, il est envoyé en début d'année par AKTO, contactez votre conseiller AKTO ou sur le [site AKTO](#), connectez vous avec vos identifiants pour y accéder.

Merci !

CONTACTEZ-NOUS

Toute une équipe à votre écoute :

- Elise Vanquaethem : 07 86 99 60 14, fepcso33@fepcso.com
- Teresa Barras : 07 85 91 27 63, fepcso31@fepcso.com
- Laurence Fatras : 06 69 46 94 67, l.fatras@fare-proprete.fr
- Mélanie Cloarec : 06 98 38 61 31, m.cloarec@fare-proprete.fr

